Minute sécurité / Levage

Sécurité autour d'un crochet de Pont ou de Grue





Un crochet sans charge, immobile et avec des élingues qui ne sont pas en tension n'est pas considéré comme une charge



Crochet en mouvement = charge, même à vide
Crochet utilisé comme point d'accroche (ex. : pour un palan,…) = crochet immobilisé et DI coupé.

Lors des phases d'arrêt d'un levage pour la mise en place/retrait des élingues, la mise en place/retrait d'un appareil de levage du crochet, la coupure du DI est obligatoire : le chef de manœuvre demandera au conducteur de l'engin de procéder à la coupure du DI

<u>Je retiens :</u> Un crochet en mouvement (même sans charge) est considéré comme une charge. L'accès à un crochet pour accrocher une élingue ou un apparaux de levage ne peut se faire que si et seulement si le DI du pont est coupé (crochet immobile sécurisé)



Règle d'or n° 5
J'accroche et je décroche une élingue, crochet à l'arrêt

